CHARTE DES PARTENARIATS PRIVES

des Scouts et Guides Pluralistes de Belgique asbl

Notre priorité : nos valeurs, nos principes éducatifs

Qui sommes-nous ?

Les Scouts et Guides Pluralistes de Belgique sont un Mouvement de jeunesse actif en Belgique francophone.
Nous sommes une fédération de groupes locaux qui ne relève d'aucun parti, ni d'aucune Église et qui s'interdit toute propagande religieuse et politique. Nous prônons la coéducation, la rencontre des différences, l'engagement durable et solidaire.

Nos objectifs :

Permettre aux enfants et aux jeunes de grandir chaque jour un peu plus, à côté de leur famille, de l'école, de leurs amis et au sein du monde qui est le leur.

Nous prenons le parti de chaque jeune, pour qu'en tant qu'homme ou femme, il devienne un citoyen responsable, actif, critique et solidaire, un *CRACS*.

Nous nous revendiquons de l'Éducation Permanente, dans le sens où au-delà du système scolaire et formel, l'enfant, mais aussi le jeune adulte, apprend et grandit au contact des autres, par l'expérience de la vie collective.

Nous faisons le choix de la rencontre d'origines sociales et de valeurs spirituelles multiples, sources de richesse et de tolérance dans un souci d'ouverture et de droit à la différence.

Le choix d'un pluralisme d'action exprime aussi une solidarité active qui comporte le refus de tout racisme et de toute discrimination. Il implique un engagement à lutter contre toutes les formes d'intolérance.

Notre « terrain de jeu », outre le cadre de l'Unité, est avant tout le plein air, la nature, les bois et prairies, dans lesquels chaque jeune va apprendre le respect de l'environnement, la débrouillardise et le sens de l'aventure.

Notre démarche de partenariats privés

Tout partenariat doit aider au développement de notre Mouvement.

Par principe, nous sommes ouverts à tous types d'échanges, pour tous les champs d'action de l'Association, pour autant qu'aucun d'entre eux ne nuise à notre objectif social et/ou à nos membres.

Les échanges avec les partenaires privés peuvent se concrétiser en apports fiduciaires, en nature et/ou en compétences.

Notre Mouvement et ses membres refusent tout partenariat avec des :

- Partis politiques
- Organisations sectaires, racistes, xénophobes ou discriminantes
- Entreprises actives dans le secteur de la vente d'armes, d'alcool, de tabac, de drogues et produits liés à ces pratiques
- Casinos et autres sociétés privées de jeux d'argent
- Entreprises ou organisations :
    - connues pour leurs pratiques illégales
    - dont les activités et la réputation sont contraires à nos valeurs
    - qui peuvent mettre en danger notre Mouvement ou nos membres, leur image ou leur réputation,

Tout ceci dans la mesure des informations disponibles

Nous nous engageons à ne pas dépasser certaines limites dans nos partenariats :

- Notre image n'est pas à vendre. Nos valeurs sont à partager par les partenaires que nous choisissons.
- Aucune publicité ne sera apposée sur la tenue officielle du Mouvement (chemise et foulard).
- Nos membres ne participent pas à des publicités de mises en scène, d'utilisation caricaturale ou abusive du Scoutisme.
- Nos membres ne prennent pas part ni aux activités commerciales de nos partenaires, ni à son activité courante. Les actions de service sont à considérer comme des activités exceptionnelles et ponctuelles poursuivant un but non lucratif.
- Nous ne communiquons et ne vendons pas les fichiers de données personnelles d'adhérents à des tiers, dans le respect de la vie privée de nos membres.

Les conventions de partenariat effectuées au nom des Scouts et Guides Pluralistes respecteront les recommandations suivantes :

- Nous gardons la maîtrise de notre image interne et externe et de nos projets pédagogiques.
- Nous ne nous engageons pas sur des contreparties dépassant notre objectif social.
- Nous conservons un droit de regard, de validation et de veto sur toute communication liée à l'objet des conventions conclues. La promotion de nos activités et projets par nos partenaires doit être accompagnée d'une description de notre démarche.
- Les échanges de visibilité ne doivent pas dépasser l'objet du partenariat. La valorisation du partenaire ne devra pas nuire à notre propre visibilité, que ce soit en termes d'emplacement ou de proportion.
- Nous n'acceptions pas de demande d'exclusivité (partenariats numéraires, en nature, en termes d'image) sur l'ensemble des activités du Mouvement. L'existence ou la survie d'aucun des champs d'action des Scouts et Guides Pluralistes de Belgique ne peut être entièrement dépendante du partenaire privé choisi.
- Au niveau local et régional, l'exclusivité peut être consentie sur un projet commun selon des modalités et une durée limitée dans le temps et l'espace.
- Une comptabilité claire et transparente sera tenue par les partenaires de la convention. Une évaluation de l'objet du partenariat sera transmise aux partenaires à la fin de la période fixée.

La présente charte donne un cadre d'action à notre Mouvement dans sa recherche de partenariats privés, sans pour autant être trop contraignant. Le Conseil d'Administration entend en effet responsabiliser chacun des membres de notre Association à ces bonnes pratiques.

En cas d'hésitation sur l'un ou l'autre partenariat envisagé, le Conseil d'Administration est disposé à donner un avis aux membres qui l'interpelleront.

Les Scouts et Guides Pluralistes
Assemblée générale du 17 mars 2012